

Objectif Environnement

Cette rubrique est conçue par la délégation régionale de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) avec Objectif Aquitaine et financée dans le cadre du Programme Régional Aquitain de l'Environnement (PRAE) et gérée conjointement par l'ADEME et le Conseil régional

Le projet ECO-CAMPS

L'Aquitaine, pilote pour un projet environnemental de dimension européenne

Le Conseil régional d'Aquitaine a lancé une opération appelée ECO-CAMPS visant à créer un plan d'actions environnementales pour l'hôtellerie de plein air. 5 grands axes ont été retenus :

1. Management environnemental.
2. Eco-conception.
3. Sensibilisation à l'environnement.
4. Valorisation du patrimoine naturel.
5. Prévention globale des risques naturels.

Parmi ceux-ci, le thème de l'éco-conception a fait l'objet d'une proposition de projet ayant reçu le soutien financier de la Commission européenne au titre de l'instrument Life Environnement 2003.

Cette action pilote européenne se développe jusqu'à fin 2007 et s'adresse principalement à l'ensemble des campings européens qui réaliseront dans les prochaines années des travaux de modernisation, de rénovation, d'agrandissement et de création.

De multiples intérêts

Les résultats attendus sont de disposer d'une méthode opérationnelle pour améliorer la qualité environnementale des opérations d'aménagement et de construction dans les campings en s'inspirant du règlement de certification de Haute Qualité Environnementale (HQE). Par ailleurs, ce travail permettra de disposer d'une méthode intégrant la prévention des risques naturels aux processus de construction et d'aménagement de l'espace dans les campings. Le projet ECO-CAMPS vise à sensibiliser les divers acteurs du tourisme sur ces sujets grâce à des réalisations concrètes et exemplaires associées à des outils de diffusion et de transfert des bonnes pratiques.

Un autre volet important du projet ECO-CAMPS vise à favoriser l'émergence d'hébergements locatifs de meilleure qualité environnementale sur le marché, et ce par une réflexion approfondie sur le cycle de vie de ces produits.

La finalité de cette opération est d'apporter une réponse pragmatique aux enjeux environnementaux régionaux et globaux grâce à l'éco-conception des équipements touristiques.

Un travail mené avec des entreprises de la région

Le projet est entré dans sa phase opérationnelle avec, notamment, la sélection des entreprises pilotes pour cette opération.

Les entreprises retenues pour les analyses de réduction des impacts environnementaux associés au cycle de vie de leur produit sont :

- O'Hara pour une résidence mobile (mobile home),
- Dasse Constructeur pour une habitation légère de loisir (chalet).

Le conseil du mois :

Réduisons vite nos déchets, ça déborde !

360 kg par an et par habitant, c'est 2 fois plus qu'il y a 40 ans. Collez "Stop Pub" sur la boîte aux lettres pour réduire la quantité d'imprimés qui ne sont pas lus pour la plupart ! 40 kg de prospectus distribués par famille et par an, c'est trop !



Six campings pilotes ont été retenus pour améliorer la qualité environnementale de leurs opérations de construction et d'aménagement :

- Camping International de Bruges,
- Camping Les chevreuils de Seignosse,
- Sunelia Le Moulinal de Biron,
- Camping Beau rivage de Navarrenx,
- Camping de la Forêt de Pyla-sur-Mer,
- Camping des Pins de Soulac-sur-Mer.

Les études menées avec ces entreprises constitueront le cœur d'un savoir-faire encore inédit. Cette coopération entre des acteurs publics et privés permettra de transférer les méthodes et expériences acquises à de nombreux acteurs du tourisme.

Un projet moteur pour d'autres actions

De nombreuses actions environnementales viendront étoffer cette démarche. Une nouvelle campagne de sensibilisation et d'accompagnement au management environnemental est prévue au sein de l'hôtellerie de plein air d'Aquitaine. L'opération touchera progressivement les différentes parties prenantes de la profession : clientèle, fournisseurs...

Prochainement, un site Internet ECO-CAMPS sera dédié spécifiquement aux problématiques et solutions environnementales pour l'hôtellerie de plein air. Il constituera une vitrine des actions menées et de leur avancement.

O.H.

Pour en savoir plus

- Conseil régional d'Aquitaine, Jean-Christophe Le Breton
- Fédération Régionale Aquitaine de l'Hôtellerie de Plein Air (FRAHPA), Olivier Hantz, tél. 06.33.36.45.96 ohantz.ecocamps@free.fr
- ADEME, Pierre-Yves Koehrer, tél. 05.56.33.80.19, pierre-yves.koehrer@ademe.fr

L'ADEME

Centre de ressources pour une meilleure intégration des activités humaines dans l'environnement, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) soutient les initiatives des collectivités, des entreprises et des citoyens par un accompagnement technique et financier. L'ADEME exerce ses missions dans les domaines de l'énergie, des transports et des déchets.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Délégation régionale Aquitaine
6, quai de Paludate - 33080 Bordeaux Cedex
05.56.33.80.00 / 05.56.33.80.01
www.ademe.fr/aquitaine - aquitaine@ademe.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie
Délégation Régionale Aquitaine

Dans le prochain numéro d'Objectif Aquitaine :
les aides du PRAE aux entreprises